

Par Patrice CRAMPON

Un petit retour dans le passé et vous conter
l'histoire de notre association



Pourquoi une association? D'où provient ce nom
AJTVDF qui devient officiellement «les ajités» en
2012? Pourquoi organiser un évènement sportif (le km des Ajités)?
Pourquoi un partenariat avec l'USMT?



Ces questions trouveront réponses dans ce
document spécial et dans 5, 10, 15 ans et plus, si
l'AJTVDF existe encore, on se rappellera l'esprit de
sa création.

L'idée de créer une association, c'est d'abord la
rencontre de deux hommes passionnés: **Philippe
VALLEE et Patrice CRAMPON** (photos), qui ont su
partager leur passion de la course à pied, auxquels se
sont associés d'autres bonnes volontés de Val De Fontenay dont vous
découvrirez les noms ci après.

Date de création:

04 Février 2004

Il était une fois....

Les AJiTés

LES AJITÉS

Association des Joggeurs et Traileurs de Val de Fontenay



<http://ajtvdf.free.fr>

Retour dans le passé...

L'histoire des Ajités...

Octobre 1998, avant la création légale de l'association, sur d'autres sites de la RATP, Patrice CRAMPON organise en 1998 son premier déplacement avec une quarantaine de ses collègues: direction «*la grande course des Templiers*» à Nant (Aveyron) pour sa deuxième édition (ndlr: 65 Km et 2000m de dénivelé - le trail vient de naître en France). Idem en 1999 toujours à Nant pour la troisième édition de cette course. En 2000, c'est «*le trail du Patois*» (66km sur les terrils du Nord) puis en 2001 les «*100km de*

Millau».

A chaque déplacement, 40 à 50 coureurs (ndlr: sauf aux 100 km de Millau où ils n'étaient «que» 16) et déjà quelques âmes, toujours présentes aujourd'hui dans l'association, sont de l'aventure: Jules CATAN, Jean Pierre ALLEMAND, Youssef BENBOUAZIZ....



La genèse

En 2003, Patrice CRAMPON rejoint le site de VDF et rencontre Philippe VALLEE, coureur et passionné comme lui. Philippe vit aussi pleinement sa passion et la partage. Sa bonne humeur et sa joie légendaire font de lui une personne incontournable pour créer une dynamique sur le site. D'ailleurs, sa position stratégique de salarié à VDF lui permet de connaître personnellement beaucoup de collègues (sportifs ou non) qu'il coopte dans son activité de sportif.

Patrice avec son expérience n'a pas de mal à le convaincre de co-organiser un déplacement: direction «*La grande course des Templiers*». On est en 2003 et, déjà à VDF, un petit groupe d'une quinzaine de personnes courent régulièrement pendant la pause méridienne. Ils sont donc du voyage.



La création

Devant l'envie du groupe, qui s'était lié d'amitié, de recommencer un tel déplacement en 2004 et la difficulté de gérer des fonds sur un compte bancaire individuel, rapidement, se pose pour ce petit groupe, le souci de la gestion des fonds que les personnes leur confient pour les projets. C'est pourquoi, sur la proposition de Patrice

et de Philippe après des échanges et l'approbation du groupe, il est décidé de constituer une association loi 1901 nous permettant d'encadrer juridiquement nos actions. Grâce à Internet pour la recherche de statuts et un peu d'expérience de Patrice dans le domaine associatif, il est procédé à une création officielle d'association.

Après la rédaction d'un projet de statuts avec Philippe et Hervé O Neil, notamment les objectifs de l'association, le 6 Janvier 2004 était réunie la première Assemblée Générale constitutive avec l'ordre du jour suivant: «validation des statuts après concertation et modifications; constitution d'un conseil d'administration et déclaration officielle auprès de l'autorité préfectorale». Cette première AG réunissait 23 personnes: 22 hommes (ACHOUR Mohamed, BESOMBES Emmanuel, CAZENOVE Nicolas, CRAMPON Patrice, FERREIRA Filipe, FLOQUET Pascal, GERMAIN Guy, LEFORESTIER Didier, MARDON Dominique, MAURY Bernard, MARIUS Claude, MIQUEL Patrick, NAUD Cyril, O'NEIL Hervé, POINT Eric, QUERREC Gilles, RODRIGUES DOS SANTOS Joao, ROGUE Hervé, SUTY Etienne, TERRIER Albert, VALLEE Philippe, XECH Laurent) et une seule femme: Sandrine MARDON. Sur les 23 présents, en 2012, 9 sont toujours membres actifs: Sandrine bien sûr, Hervé O Neil, Guy, Gilles, Cyrille, Didier, Patrick M., Philippe et Patrice. Les autres sont partis vers d'autres horizons: la retraite pour les uns, des mutations pour d'autres et des non renouvellements pour des choix personnels... Il y en a même qui sont partis puis revenus.

Les statuts, après amendements et modifications sont adoptés à l'unanimité des 23 membres. Une importance est particulièrement apportée sur les buts poursuivis pour qu'ils s'inscrivent dans un cadre festif, convivial («tisser des liens entre agents», «promouvoir et développer l'esprit d'équipe, la solidarité...») sans but de recherche de performance. Un Conseil d'Administration chargé de mettre en oeuvre les formalités administratives est élu. Avant de déposer les statuts, sur proposition de l'un des membres (Claude Marius) le nom de: Association des Joggeurs et Traileurs de Val De Fontenay est adopté par l'AG. L'effet voulu de ne citer que les trois premières lettres qui caractérisent l'association pour notre style fait que l'on nous appelle: *les ajités (avec un J)*.



Et demain?

Et puis, après quelques essais, un logo est créé sous le coup de crayon de Sylvain Boursier .

L'AJTVDF est officiellement créée et dûment enregistrée à la sous préfecture de Nogent sous le N°0942017612 le 5 février 2004 avec une adhésion symbolique à 5 euros. Le bureau mandaté par l'AG a ouvert son compte à la Société Générale avec le reliquat du déplacement de 2003 et les premières cotisations.

Première décision du conseil d'administration: (re)déplacement à la «grande course des Templiers» en octobre 2004

De la naissance à aujourd'hui.

Lors de la première AG (après la constitutive) la question suivante s'est posée: «*faut il faire de la publicité?*» ou laisser le temps faire et le bouche à oreille opérer?» C'est la deuxième option qui a été retenue: bouche à oreille et cooptation de nouveaux adhérents par connaissance. D'autant que les statuts prévoyaient (et le prévoient toujours) une possibilité d'adhésion large.



Peuvent, en effet adhérer, tout ayant droit, ou retraité originaire de VDF ou d'un autre site RATP et même «extérieur» à l'entreprise après accord du conseil d'administration.

Pour se faire connaître, un blog, devenu site en 2010, est créé permettant aux adhérents et au delà de suivre les activités de l'association. Depuis 2004, chaque année,

l'association propose un déplacement plus ou moins loin (même 2 en 2009) et propose à l'ensemble des adhérents une à deux courses par mois prises en charge avec, parfois, de vrais débats pour un choix entre route et trail. Parmi les déplacements emblématiques, on peut citer: course des Templiers (2003 et 2004); marathon du Médoc (2005 et 2010); tour du plateau de Millevaches (2007); 100 km de Millau (2006 et 2011); Marathon du Mont Blanc (2008); les Gendarmes et les Voleurs de Temps (2009); Marseille-Cassis (2009); le marathon des vignobles d'Alsace (2012).

Dès la création de l'association, il fut décidé que chaque membre se mobilise pour trouver des aides financières pour les déplacements et les courses afin de réduire le coût pour les adhérents. Cela en toute conformité statutaire et en toute légalité pour récolter des fonds que nous confère le statut associatif.

Chaque année lors de l'AG, le rappel est fait auprès des adhérents afin que nos actions perdurent. C'est ce que nous arrivons toujours à réaliser aujourd'hui (en 2013).

Le rayonnement

En 2007, sur une idée de son président, le conseil d'administration retient l'idée d'organiser un kilomètre, mais un kilomètre solidaire. De là est né le «Km des Ajités», moment de mobilisation de l'association au profit des Autres avec comme objectif de «bouger» pendant le temps de la pause déjeuner et d'organiser autour de cet effort une action de solidarité forte pour que chaque



personne, quelles que soient ses différences physiques ou mentales ait le droit de participer. En 2008, sur proposition du CA, l'AG décide d'adopter une convention de partenariat avec la section athlétisme de l'USMT. Pourquoi? Une petite association locale comme la notre existe que par la bonne volonté de personnes engagées. Le jour où personne ne voudra gérer l'association ou si les adhérents ne se retrouvent plus dans l'association, il y aura toujours la possibilité de poursuivre sa passion de la course dans le club d'entreprise. La convention est signée par les deux présidents de l'époque et d'un commun accord elle sera re-proposée tous les ans aux AG de chaque structure. Un avenant aux statuts est rédigé. La convention prévoit que les adhérents de l'AJTVDF peuvent adhérer librement à la section athlétisme de l'USMT avec une prise en charge de la cotisation par l'AJTVDF. La section athlétisme s'engage à reverser à l'AJTVDF les sommes correspondantes aux cotisations sous forme de contribution financière aux activités de l'AJTVDF. C'est grâce à ce partenariat que l'AJTVDF et l'USMT ont bénéficié à deux reprises (2008 et 2011) du prêt de car du XV de France de Rugby pour ses déplacements et l'utilisation de minibus est régulière.

Demain?

Fort de la connaissance de la création de l'association avec des «anciens» quittant la RATP (bien souvent par là même l'Île de France) se retrouvent moins impliqués dans les activités de l'association, ce sera un enjeu pour les futurs adhérents de préserver et de gérer une association dont les maîtres mots sont: **convivialité, solidarité qui riment avec course à pied.**